



Congé supplémentaire offert pas l'employeur suite à la convention

Par **wilkey**, le **04/09/2008** à **01:22**

bonjour,

Je suis enceinte de mon troisième enfant et donc j'ai droit à 8 semaines de congé prénatal et 18 semaines postnatal mais dans ma convention soit la 3110 nous avons le droit à 4 semaines supplémentaire par notre employeur mais à ce jour la drh me dit que je n'y ai pas le droit car sinon je rentre dans le cadre du suspension de contrat de travail car je dépasse un certain nombre de semaine suite au code du travail.

je souhaiterai savoir si j'ai vraiment droit aux 4 semaines supplémentaire offert par l'employeur ou pas?

merci de votre réponse